

**Compte-rendu de l'atelier-forum « Les femmes, le pouvoir et la gauche »
12 novembre 2009 – La Courneuve**

Ariane Ascaride : « Les femmes le pouvoir et la gauche, c'est un sujet énorme. Il faudrait en parler tous les jours. Une société ne peut pas vivre sans idéal. »

Ce document reprend les constats et propositions des participantes et participants à l'atelier-forum « Les femmes, le pouvoir et la gauche ». Il ne constitue pas une prise de position des partis ou des personnalités politiques en présence. En revanche, il peut servir, pour celles et ceux qui le souhaitent, à la réflexion d'un programme féministe pour les régionales.

CONTEXTE :

Initié par le PCF, avec la participation de tous les partis de gauche, cet atelier-forum s'est déroulé à La Courneuve, ville fortement mobilisée pour la manifestation nationale unitaire pour les droits des femmes du 17 octobre 2009.

Cet atelier-forum s'est ainsi inscrit dans les mobilisations actuelles pour les droits des femmes, notamment celle du 17 octobre, contre les attaques répétées du gouvernement : fermeture de centres IVG, travail du dimanche, menaces sur la parité...

Henriette Zoughebi, conseillère régionale et coorganisatrice de l'atelier-forum, en a précisé les objectifs :

- définir les sujets actuels importants en matière d'égalité des femmes et des hommes ;
- populariser la question des droits des femmes et de l'égalité des sexes ;
- donner sa place au féminisme dans les projets politiques ;
- et le mettre au cœur du programme des régionales.

Parmi les 150 militantes associatives, syndicalistes, élu/es, étudiant/es, citoyen/nés... présentes à l'atelier-forum, certain/es ont pris la parole et ont nourri ce temps de réflexion :

Ariane Ascaride (comédienne), Marilyn Baldeck (secrétaire générale de l'AVFT), Marie-George Buffet (députée de la Seine-Saint-Denis, secrétaire nationale du PCF), Pascale Carayon (Osez le féminisme !), Joëlle Courtel (chargée de mission à l'égalité des femmes et des hommes à La Courneuve), Carine Delahaie (Femmes Solidaires), Josselyne Ducrocq, Colette Fischer (syndicaliste CGT, membre du PCF), Gilles Garnier (conseiller général de la Seine-Saint-Denis), Mimouna Hadjam (Africa 93), Annick Herbin (PCF 92), Gwen Herbin (MJCF 92), Séverine Leblond (PCF), Anna Mardoc (Osez le féminisme !), Michel Miné (professeur du droit du travail au CNAM, membre de l'Observatoire de la Parité), Muriel Naessens (Féminisme Enjeux), Josée Pépin (Collectif droits des femmes Paris 20^e), Emmanuelle Piet (médecin), Soudeh Rad (Campagne « Un million de signatures pour l'abrogation des lois discriminatoires en Iran »), Ernestine Ronai (militante féministe contre les violences faites aux femmes), Jacqueline Rouillon (maire de Saint-Ouen), Sabine Salmon (présidente de Femmes Solidaires), Muriel Salmona (psychiatre victimologue), Maya Surduts (CNDF, CADAC), Muriel Tendron-Fayt (maire-adjointe à la Courneuve), Dominique Tripet (PCF 45), Nicolas Voisin (Parti de Gauche), Henriette Zoughebi (conseillère régionale, membre du conseil national du PCF).

En présence des représentantes nationales des commissions féminisme ou droits des femmes des partis de gauche : Delphine Beauvois (Parti de Gauche), Laurence Cohen (PCF), Delphine (Gauche unitaire), Léa Guichard (NPA), Gaëlle Lenfant (PS) et Arlette Zilberg (Les Verts).

Ce foisonnement de paroles et d'idées a été frustré par la durée de l'atelier-forum (2 heures). D'autres ateliers-débats suivront pour approfondir les questions soulevées lors de ce premier temps de réflexion.

L'ensemble de l'atelier a été filmé. Le film qui en sera tiré, sera mis à disposition de tous et de toutes, notamment sur les réseaux d'échange comme Youtube et Dailymotion, pour servir de support à d'autres ateliers partout en France.

SUJETS MIS EN DÉBAT :

Il existe une volonté politique de remodeler la société ; et la droite s'exerce à la précarité sur les femmes, avant de la généraliser ensuite à l'ensemble de la société. Le féminisme est une lutte primordiale pour l'ensemble de la société.

Gaëlle Lenfant : « Certes, on nous écoute, mais c'est difficile de faire entendre véritablement que le féminisme est une question politique. On ne peut pas arriver à une société émancipée sans égalité. »

1. Inviolabilité du corps humain

a. Violences sexistes et sexuelles

Muriel Salmona : « La violence est un instrument extraordinaire de domination. Les femmes sont mises au service des hommes par cet instrument de pouvoir qu'est la violence. Ça permet à ceux qui ont le privilège d'exercer la violence d'apaiser leurs tensions. Mais, les plus faibles, (les femmes, les enfants, les personnes handicapées) n'ont pas ce privilège. »

Les **conséquences des violences** faites aux femmes sont très importantes sur leur santé physique et psychique, et à ce très long terme. Ces violences tuent : l'espérance de vie d'un homme SDF est de 56 ans ; celle d'une femme SDF est de 41 ans. La différence : les femmes SDF sont violées dès leurs premiers jours dans la rue et ça les tue. Globalement, les femmes victimes de violences perdent 1 à 5 années de vie en bonne santé et leur taux de suicide est 25 fois supérieur à celui du reste de la population. Face à cela, il y a une carence de soins monstrueuse dans la prise en charge des victimes de violences. Actuellement, les victimes de violences sexistes et sexuelles sont abandonnées à elles-mêmes.

Muriel Salmona : « La violence n'est pas une fatalité. Il faut lutter. »

- Permettre l'accès à des soins de qualité
- Former les médecins en victimologie
- Créer des centres de soins qui accueillent efficacement les victimes de violences.
- Informer clairement les victimes

Le **viol** continue à être banalisé.

- Doter la Justice de vrais moyens pour responsabiliser les violeurs.
- De doter les services de santé (physique et psychologique) de vrais moyens pour soutenir les victimes.

Marie-George Buffet : « Avec l'appui des élu/es, une mission parlementaire a été mise en place et une nouvelle loi pour la protection des femmes va être proposée. J'ai signé cette proposition, mais le combat continue par les amendements, car cette loi n'est pas parfaite, notamment pour les femmes étrangères. »

Violences cumulées : les femmes en situation administrative précaire, lorsqu'elles quittent un époux violent, risquent le non-renouvellement de leur titre de séjour. Et donc la perte de leur emploi, de leur lieu de vie et de leur autonomie.

Marilyn Baldeck : « *Tant que les partis politiques ne se sont pas dotés de politiques claires contre les élus agresseurs, aucune de leur politique ne peut être cohérente ni légitime.* »

Les élus condamnés pour agression : des élus, y compris de gauche, se rendent coupables de violences sexuelles. Si les procédures judiciaires à leur encontre sont gagnées, les élus ne perdent pas pour autant leur mandat. La Justice ne lie pas la condamnation à la déchéance des droits civiques. De leur côté, les partis politiques ne sanctionnent pas, ni n'excluent ces agresseurs. Aujourd'hui, des élus condamnés pour violences votent, au Parlement, des lois contre les violences.

- Lier juridiquement la condamnation d'un élu à la déchéance des droits civiques
- Doter les partis d'une politique claire envers les élus agresseurs.

Ernestine Ronai : « *La violence ça s'apprend. Plus on arrêtera tôt la violence, moins d'enfants apprendront la violence dans leur famille.* »

Des moyens financiers contre les violences : pour que les lois soient appliquées, il faut des moyens. Les dernières études estiment le coût des violences conjugales à 2,5 milliards d'euros par an. Si on employait cet argent de manière volontariste, on arriverait à faire reculer les violences. La loi qui veut être efficace, doit prévoir des moyens.

Travail en réseau : avec une vraie volonté de travailler en réseau, il est possible de faire reculer les violences et d'améliorer l'accompagnement des femmes.

- Donner la parole aux femmes et aux associations.
- Opter pour une méthode de démocratie participative.

b. Marchandisation des corps

Emmanuelle Piet : « *Un Etat qui continue à vendre le corps des femmes et des garçons, n'est pas un Etat courageux.* »

La **prostitution** est une violence.

- Nécessité de prendre des mesures courageuses contre le système prostitutionnel, notamment par la pénalisation des clients, comme en Suède et en Norvège. Le système prostitutionnel est triangulaire : proxénète - client - personne prostituée. Il ne suffit pas d'interdire le proxénétisme. Il faut responsabiliser et pénaliser ceux qui stimulent l'offre : les clients ; et aider les personnes prostituées, victimes de ce système, au lieu de les criminaliser.

Question des **mères-porteuses** : sous couvert de technologie et de solidarité entre les femmes, régression de leurs droits, notamment de celles qui sont dans les situations les plus précaires et les plus fragiles.

2. Liberté de disposer de son corps

Le droit à l'**avortement** est mis à mal par la fermeture des centres IVG et par leur regroupement avec les maternités. L'inscription des enfants morts-nés à l'état civil et sur le livret de famille témoigne aussi d'une contre-révolution conservatrice.

A Paris, le centre IVG de l'hôpital Tenon a été fermé suite au départ à la retraite de son médecin qui n'a pas été remplacé. Cette fermeture s'est faite en toute discrétion : les syndicats, les élu/es n'étaient

pas au courant. Une mobilisation est en cours pour sa réouverture. En pratique, les femmes qui auraient dû avorter à Tenon sont envoyées à la maternité de l'hôpital Saint-Antoine qui doit bientôt fermée. Les femmes seront alors envoyées à l'hôpital Trousseau qui connaît déjà des réductions d'horaires et qui ne pourra pas assurer les IVG de Tenon et de Saint-Antoine.

Sous prétexte de restructuration de l'hôpital public, c'est le droit à l'IVG qui est menacé.

3. Egalité professionnelle

Muriel Naessens : « Pour arriver à une égalité réelle, il faut que les politiques comprennent que la domination masculine est au fondement de notre société. »

a. Travail précaire et double journée

Séverine Leblond : « Sous couvert de crise, des sujets, comme la cause des femmes, deviennent secondaires, alors qu'elles sont les premières touchées. »

Laurence Cohen : « La droite s'exerce à la précarité en s'en prenant d'abord aux femmes pour généraliser ensuite à l'ensemble des salariés. »

Les femmes sont les premières touchées par la crise : elles assurent 80% des temps partiel ; elles constituent 80% des pauvres. En 2010, les aides aux familles monoparentales baisseront de 73%. Or, ces familles sont le plus souvent dirigées par des femmes qui, pour une partie non-négligeable, est en situation déjà très précaire.

Léa Guichard : « Il faut se battre pour un service public pour les enfants et pour le troisième âge. En tant que femmes nous sommes responsables de toute la famille. »

b. Inégalité des salaires et de la promotion

Annick Herbin : « J'ai travaillé 41 ans au Crédit lyonnais. Je suis à la retraite, je n'ai jamais connu le chômage. Mais parce que femme et militante, j'ai toujours connu des problèmes dans la promotion et le salaire. »

Des lois et des directives existent en matière d'égalité salariale. Il faut engager des négociations, que les syndicats s'emparent de la question. Les syndicalistes savent utiliser ces lois pour d'autres discriminations. Pourquoi ne le font-ils pas pour les droits des femmes ?

Delphine Beauvois : « Lorsque les entreprises n'appliquent pas l'égalité salariale, elles doivent être pénalisées : pas de subvention. »

- Sanctionner les entreprises qui n'appliquent pas l'égalité salariale, notamment par le biais des subventions.
- Penser à des conditionnalités dans les appels d'offre.

c. Discriminations sexistes

Colette Fischer : « Les femmes qui reviennent de la maternité, ne retrouvent jamais leur poste. »

Quand les femmes reviennent d'un congé maternité, elles retrouvent assez peu souvent le même poste dans les mêmes conditions de travail.

d. Dévalorisation des métiers exercés majoritairement par des femmes

Quand un métier se féminise, il se dévalorise. Il en a été ainsi des instituteurs. Il en va désormais ainsi de la médecine générale. Ce problème rejoint celui de la réorganisation actuelle de l'hôpital public.

e. Mixité des métiers

Trop de métiers sont encore réservés à l'un ou l'autre sexe. Cette réalité existe aussi dans la fonction publique : dans de nombreux secteurs (comme la voirie, les secteurs techniques ou de commandement), il n'y a que des hommes.

- Nécessité de construire de nouvelles représentations.

f. Répartition socio-sexuée des formations initiales et continues

Delphine : « Empêcher les femmes d'accéder au savoir, c'est aussi les maintenir sous domination masculine. »

Il existe une répartition socio-sexuée des savoirs du collège à l'université. L'orientation scolaire se fait de manière à orienter les filles vers les métiers d'aide à la personne (enfants, personnes âgées, personnes dépendantes). La reproduction de cette répartition socio-sexuée empêche les femmes d'accéder à certains savoirs, ce qui est aussi une manière de les maintenir sous domination masculine.

Dans les filières professionnelles, le caractère sexué et la reproduction des modèles sociaux sont encore plus évidents. Fleuristes pour les filles / jardiniers pour les garçons. Il s'agit là d'une double discrimination : une partie de la jeunesse est reléguée dans les lycées professionnels et les filles dans certaines filières de ces lycées.

La qualification permet de lutter contre ces discriminations sexuées : la qualification des filières sociales a permis de valoriser le travail des filles et d'y amener des garçons. En cela, la qualification permet la mixité.

Le problème est qu'actuellement les Centres de formation des apprentis sont valorisés par rapport aux filières professionnelles. Or, pour être en Centre de formation des apprentis, il faut être stagiaire dans une entreprise et celles-ci sont en retard sur les représentations. La valorisation des centres de formation des apprentis fait reculer la mixité des filières de formation.

4. Partage du pouvoir politique, économique et symbolique

a. En politique :

Marie-George Buffet : « La parité est une question de démocratie. C'est une loi, mais aussi un levier. Je suis responsable d'un parti, mais ça ne règle pas cette question au niveau du parti. Il ne suffit pas d'avoir des dirigeantes, il faut avoir l'exigence du partage du pouvoir, ce qui veut dire moins d'hommes au pouvoir. Il faut aussi avoir beaucoup d'adhérentes, qu'elles prennent leur place et qu'elles portent des revendications féministes. »

- Faire élire des féministes dans les lieux de pouvoir politique.

Dominique Tripet : « Dans mon département (Loiret), une femme va entrer à l'Assemblée Nationale. Ce sera la première fois dans mon département. Pour cela, il a fallu la mort du député en place depuis 30 ans. Dans mon département, les femmes politiques ne sont que des faire-valoir. »

- Se mobiliser pour le non-cumul des mandats dans la durée.

Joëlle Courtel : « La parité ne suffit pas aux politiques publiques pour avoir des objectifs féministes. Il doit y avoir un travail de co-élaboration avec les associations, les femmes et les élu/es. »

- Nécessité d'une co-élaboration et d'un co-travail entre les élu/es, les associations et les féministes ; et de puiser des objectifs politiques dans les mobilisations citoyennes.

Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen : « Au-delà de la parité, il faut créer les conditions pour que les femmes parlent quand elles sont là. »

- Créer les conditions et d'inventer des outils pour permettre aux femmes de prendre la parole (ex : alterner systématiquement un homme, une femme, dans les prises de parole)

Marie-George Buffet : « La réforme territoriale avec le scrutin uninominal à un tour va réduire la place des femmes. La lutte pour la proportionnelle est aussi une lutte pour la place des femmes. »

Gaëlle Lenfant : « Cette réforme est anticonstitutionnelle puisqu'elle ne favorise pas l'égal accès des femmes et des hommes aux fonctions électives. J'ai espoir de faire reculer la droite sur cette loi-là. Il faut mener ce combat là : c'est un combat pour l'ensemble de la citoyenneté. »

- Se battre pour la proportionnelle.

b. Dans les entreprises et les corps de métier

Les conseils d'administration des entreprises, les conseils de l'ordre des médecins et d'autres professions devraient être paritaires.

- Nécessité de la coercition pour arriver à la parité : la bonne volonté ne suffira pas.

c. Dans les syndicats

Colette Fischer : « Dans tous les syndicats, il y a énormément de machisme. Là où il y a des femmes, elles font avancer les choses. Mais, dans peu d'entreprise, les syndicalistes parlent de l'égalité des femmes et des hommes. Ils ne se sentent pas concernés. »

Dans tous les syndicats, le sexisme sévit. Les femmes y sont peu représentées et défendues en tant que telles. Il n'y a que peu d'entreprises où les syndicalistes s'attachent à la question de l'égalité des femmes et des hommes. Les rapports de situation comparée ne sont que très peu demandés.

5. Laïcité

Sabine Salmon : « Défendons la laïcité pour que les lois religieuses ne prennent pas le pas sur celles de la République. »

L'émancipation des femmes passe par la **séparation des pouvoirs politiques et religieux**.

- Appuyer la prééminence des lois de la République sur les lois religieuses.
- Résister face à m'intrusion du religieux dans le politique.

Plus spécifiquement, dans certains quartiers, un intégrisme s'implante depuis longtemps : l'islamisme, à ne pas confondre avec l'islam, est une idéologie qui tue les femmes. Les islamistes font pression sur la gauche pour qu'elle intègre leurs revendications dans les politiques publiques. La

gauche n'est pas toujours à la hauteur et leur cède parfois le terrain.

Carine Delahaies : « On ne gagnera rien sans l'universalité des droits. »

Universalité des droits : défendre l'égalité des droits par le haut. L'universalité des droits doit être défendue sans aucune concession.

6. Solidarité internationale

Soudeh Rad : « Le féminisme est un combat mondial. Je vous demande plus de solidarité internationale envers les féministes iraniennes, afghanes, ... Quand on change la société française, on change aussi le monde. »

Delphine Beauvois : « Le combat contre les intégrismes religieux en France (disposer de son corps, IVG, ...) soutient les femmes ailleurs. »

7. Promotion d'une culture féministe

Mimouna Hadjam : « Le féminisme ne se mêle pas que de l'espace public, mais aussi de l'espace privé. C'est un mouvement social radical qui fait peur. Pourtant, le féminisme est un mouvement social pacifiste au contraire du machisme. »

Delphine : « Les jeunes femmes pensent que l'IVG et la contraception sont des droits acquis qui ne sont pas remis en cause. Nous ne sommes pas assez conscientes des luttes féministes. »

La société n'est pas assez consciente de la mémoire des luttes féministes. Il n'existe aucune valorisation des luttes récentes pour l'avortement, la contraception, contre les violences, etc. Pourtant, la valorisation du féminisme est importante.

Jacqueline Rouillon, maire de Saint-Ouen : « Les femmes sont au cœur de la vie sociale, mais on ne les entend pas. Il faut que les femmes prennent la parole sur tous les sujets qui concernent la transformation de la société. »

Invisibilité des femmes, malgré leur forte présence dans toutes les sphères de la société.

- Créer les conditions pour permettre aux femmes de prendre la parole (ex : alterner systématiquement un homme, une femme, dans les prises de parole)

Gilles Garnier : « La droite a la volonté de ringardiser le féminisme. Pour elle, ça fait partie du paquet des années 68. En tant que force de gauche, il faut renverser la donne, montrer ce que le féminisme a apporté à la société. L'avancée du féminisme est une avancée globale pour l'ensemble de la société. »

- Transmettre l'histoire féministe et des luttes des femmes pour leurs droits
- Valoriser l'apport du féminisme à la société

Marie-George Buffet : « Je suis un homme politique pour les journalistes. Les femmes sont invisibles en politique. En tant que ministre, je devais signer les lois comme Le Ministre. »

- Visibiliser les femmes dans la langue (ex : LA ministre, LA maire, etc. ; parler de droits humains, etc.)

Action contre le sexisme ordinaire (publicités, propos sexistes) :

Delphine Beauvois : « En tant qu'institutrice, je reproduis tous les jours des comportements sexistes. Je me suis inscrite dans un théâtre forum pour me confronter. Il faut développer et généraliser ces actions. »

- Dénoncer systématiquement les propos sexistes des élus (ex : David Douillet)
- Sanctionner les entreprises qui diffusent des publicités sexistes (notamment par l'intermédiaire des subventions)
- Créer une communication et des médias alternatifs respectueux des individus, quel que soit son sexe, son âge, son origine, etc...

Action pour l'égalité :

- Penser une pédagogie de l'égalité et à une éducation non-sexiste dès la maternelle.

RELEVÉ DE DÉCISIONS :

1. Création du réseau « L'égalité, c'est pas sorcier ! »

Il existe une liste de diffusion pour celles et ceux qui souhaitent contribuer à la question de l'égalité des femmes et des hommes dans les programmes des régionales. Pour s'y inscrire, il suffit d'envoyer un message à : legalite-cest-pas-sorcier@googlegroups.com (en cas de problème, envoyez un message à henriette.zoughebi@gmail.com).

2. Réalisation d'un film

L'atelier-forum a été filmé et sera mis à disposition de celles et ceux qui le souhaitent, notamment sur Youtube et Dailymotion. Il pourra permettre d'animer des débats partout en France.

3. Diffusion d'une pétition contre la réforme territoriale

Dénoncer les attaques contre la parité portées par la réforme territoriale, notamment auprès des partis politiques.

4. Diffusion d'une pétition sur les élus condamnés pour violences sexuelles

Déclarer incompatible un mandat d'élu et une condamnation pour violences sexuelles.

MÉTHODOLOGIE :

1. Articuler les luttes

Les inégalités se nourrissent les unes des autres.

- Lier le combat pour les droits des femmes à l'ensemble des luttes actuelles. Par exemple, articuler la question de l'avortement et le démantèlement du l'hôpital public.

2. Penser la transversalité du féminisme

Le féminisme est transversal à toutes les questions politiques. Pour chacune, il faut travailler la situation spécifique des femmes.

3. Travailler en réseau

Le travail avec les associations féministes est indispensable pour élaborer des projets et lui donner les moyens d'agir. Les associations et les politiques doivent travailler ensemble.

4. Agir localement pour l'égalité

Arlette Zilberg : « Le Conseil régional peut être un levier formidable pour faire avancer l'égalité. Nous devons nous appuyer sur la Charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (même si elle ne suffit pas). »

Les lois sont nécessaires, mais en tant qu'élu/E, nous pouvons aussi faire avancer la société au niveau local, en collaboration avec les associations locales, les professionnel/les des collectivités, etc. Les régions, par exemple, peuvent imposer des conditionnalités aux entreprises subventionnées pour les obliger à respecter l'égalité salariale et professionnelle. Elles peuvent aider financièrement les entreprises qui embauchent les femmes dans des secteurs majoritairement occupés par des hommes. Elles peuvent aider les femmes qui entrent en responsabilité syndicale. Il existe une charte pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Même si elle a été signée, sans être mise en œuvre, elle peut servir d'appui ou de point de départ à la construction de projets plus approfondis.

Compte-rendu établi le 25 novembre 2009